

Convention n° 87 du 9 juillet 1948 concernant la liberté syndicale et la protection du droit syndical

RS 0.822.719.7; RO 1976 689

Champ d'application le 21 mars 2013, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Maldives	4 janvier	2013	4 janvier	2014
Pays-Bas				
Curaçao ^a	25 juin	1951	25 juin	1951
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	25 juin	1951	25 juin	1951
Sint Maarten ^a	25 juin	1951	25 juin	1951

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1976 689, 1982 836, 1985 289, 1992 672, 2005 1747, 2008 29 et 2010 3811.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

